

**MINE ABCOURT INC.**  
506, rue des Falaises  
Mont-St-Hilaire (Québec) Canada J3H 5R7  
**Listing (TSXV = ABI)**

---

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

**Mines Abcourt inc. prend une option sur les propriétés Jonpol et Paramount près d'Amos, au Québec, Canada. Ces propriétés ont des ressources historiques en or-argent-cuivre et zinc.**

Mont-St-Hilaire, le 29 mars 2007

**Mines Abcourt inc.** est heureuse d'annoncer qu'elle a pris une option sur les propriétés Jonpol et Paramount appartenant à Aur Resources inc (« Aur ») et Eastern Platinum Limited (« Eastplats »). Ces deux propriétés avec des valeurs en or-argent-cuivre et zinc comprennent un total de 24 claims couvrant une superficie de 880 hectares dans les rangs I et II du canton Dalquier près d'Amos, au Québec, Canada.

C'est une option de sept ans (l'« Option ») pour acquérir 100% des propriétés aux conditions suivantes :

### **1 – Paiements**

Dans les cinq jours suivant la réception de l'approbation de la Bourse de Croissance TSX, payer la somme de 20 000 \$ comptant.

Pour garder l'Option sur la propriété Jonpol en vigueur, payer :

- i. Le 31 décembre 2007 ou avant, une somme additionnelle de 30 000 \$;
- ii. Le 31 décembre 2008 ou avant, une somme additionnelle de 40 000 \$;
- iii. Le 31 décembre 2009 ou avant, une somme additionnelle de 50 000 \$;
- iv. Le 31 décembre 2010 ou avant, une somme additionnelle de 50 000 \$;
- v. Le 31 décembre 2011 ou avant, une somme additionnelle de 50 000 \$;
- vi. Le 31 décembre 2012 ou avant, une somme additionnelle de 60 000 \$ et
- vii. Le 31 décembre 2013 ou avant, une somme additionnelle de 75 000 \$.

Les paiements indiqués ci-dessus aux items **i.** à **vii.** sont optionnels et Abcourt n'est pas obligé de faire ces paiements, mais à défaut de les faire, l'Option sera terminée.

Abcourt peut remplir 50% de ses obligations de décembre 2007 à décembre 2013 en livrant à Aur des actions d'Abcourt évaluées à 95% de la moyenne du prix des actions à la fermeture, au cours des 20 jours de transactions précédents.

## **2 - Obligation de travaux**

Abcourt doit faire des travaux d'exploration, de mise en valeur et/ou d'exploitation minière (« Travaux ») sur la propriété Jonpol et encourir les dépenses suivantes :

- i. Le 31 décembre ou avant, une dépenses minimale de 200 000 \$; et
- ii. Le 31 décembre 2013 ou avant, une dépenses additionnelle de 3 800 000 \$ avec au moins 200 000\$ dépensés chaque année de 2008 à 2012 inclusivement à moins que ou jusqu'au moment, ou (A) 3 800 000 \$ ont déjà été dépensés ou (B) Aur a exercé son droit de rachat sur la propriété Jonpol (voir ci-après)

## **3 – Paiement de redevances**

Sur la propriété Jonpol, Abcourt paiera une redevance de 1,5% NSR à Aur et 1,0% à Eastplats. Abcourt a le droit d'acheter 40% de ces redevances en tout temps en payant 600 000 \$ à Aur et 400 000 \$ à Eastplats.

Sur la propriété Paramount, Abcourt paiera une redevance de 2,5% NSR à Aur. Abcourt a le droit d'acheter 40% de cette redevance en payant 1 000 000 \$ à Aur.

## **4 – Droit de rachat**

Aur a le droit (« Droit de rachat ») de ré-acquérir un intérêt de 51% dans ces propriétés en dépensant deux fois le montant déjà dépensé par Abcourt, si Abcourt identifie des ressources minérales égales ou supérieures à 275 000 tonnes de cuivre-équivalent calculés selon le Règlement 43-101 sur une des propriétés concernées.

Cette entente est conditionnelle à l'approbation de la Bourse de Croissance TSX.

Les claims couvrent une distance de 4 700 mètres (2,9 milles) le long de la formation volcanique felsique la plus favorable pour les métaux de base de la région d'Amos et a été la cible de travaux d'exploration durant presque 100 ans, incluant de nombreux trous de forage, trois puits dont un a atteint une profondeur de 152 mètres (500 pieds). À ce jour, quatre zones minéralisées ont été trouvées. Ce sont la « Main West Copper Zone », la « Jay Copper Zone », la « Lower Ag-Zn-Cu Zone » et la « Upper Ag-Zn-Zone ». Les quatre zones consistent en dissémination et en filonnets localement semi-massifs de pyrite avec ± de sphalérite, ± de chalcoppyrite et des minéraux d'argent, dont l'ensemble représente une grande zone de minéralisation de sulfures en filonnets. Cette zone minéralisée représente une partie d'un système important d'altération hydrothermale, riche en métaux dans un dôme de rhyolite à l'intérieur d'une séquence de coulées andésitiques recouvertes avec des roches felsiques pyroclastiques et volcanoclastiques. L'altération hydrothermale semble se terminer à l'ouest, le long d'une faille syn-volcanique proposée mais continue à l'est au moins jusqu'à la limite de l'échantillonnage lithogéochimique sur la propriété.

Les ressources historiques sur la propriété Jonpol sont comme suit :

<b>Zone</b>	<b>Date</b>	<b>Auteur</b>	<b>Tonnes courtes</b>	<b>% Cu</b>	<b>% Zn</b>	<b>oz/t Ag</b>
Upper Ag-Zn	1969	Waisberg <sup>(1)</sup>	20 000	--	4,0	8,0
Jay Copper	1969	Waisberg	26 000	3,5	--	1,0
Main West Cu	1974	Kilborn <sup>(2)</sup>	1 946 000	1,04	--	0,02
Lower Ag-Zn-Cu	1983	Getty <sup>(3)</sup>	815 000	1,25	3,21	3,55

<sup>(1)</sup>S.Waisberg, 1969, Conigo Mines Ltd

<sup>(2)</sup>H.B. Hicks, 1974, Kilborn Engineering Ltd, rapport préliminaire d'une étude pour l'exploitation et l'usinage de 1 000 tonnes par jour.

<sup>(3)</sup>D. Titano, 1983, Getty Canadian Mines Ltd, sommaire des travaux.

De plus, plusieurs valeurs significatives en or ont été obtenues dans les forages.

Cette information vient d'un rapport préparé par Monsieur C.M. Cooke, géologue senior de projet pour Aur Resources, daté de novembre 1992.

Les ressources historiques rapportées ci-dessus ont été préparées avant l'introduction du Règlement 43-101 et seraient aujourd'hui considérées comme des ressources de différentes catégories. Aucune information additionnelle est présentement disponible et les ressources historiques n'ont pas été vérifiées et on ne doit pas se fier sur elles. Cependant, Abcourt croit que ces estimations, particulièrement celles préparées par Kilborn et Getty ont été faites par des personnes compétentes. Cette déclaration est faite par M. Renaud Hinse, ingénieur, président de la Compagnie et personne qualifiée en vertu du Règlement 43-101.

L'ambition de Abcourt est de devenir un producteur important de métaux de base, en particulier de zinc. Nous désirons commencer par la construction d'une mine à ciel ouvert avec une usine de 1 800 tonnes par jour à Barraute, Québec et en faire notre opération minière principale. La mine Aldermac et la propriété Jonpol, avec des ressources importantes en cuivre et en zinc, pourraient devenir à court terme des exploitations satellites qui pourraient servir soit à prolonger la vie de la mine Abcourt-Barvue, ou à justifier un agrandissement de l'usine pour traiter la production de plusieurs mines en même temps.

Mines Abcourt inc. est une société canadienne d'exploration et de mise en valeur minière avec des propriétés stratégiquement situées dans le nord-ouest du Québec au Canada. La propriété Abcourt-Barvue avec des réserves de minerai et des ressources 43-101 en argent et en zinc et la propriété Elder avec des ressources 43-101 en or, sont toutes les deux d'anciennes mines ayant déjà été en production. Abcourt se concentre présentement sur l'avancement de ces deux projets en vue de les remettre en exploitation. Une étude positive de faisabilité 43-101 a récemment été complétée sur le projet Abcourt-Barvue (voir Communiqué de Presse du 16 février 2007). Pour de plus amples renseignements sur Mines Abcourt inc. (TSXV : ABI), veuillez consulter notre site web [www.abcourt.com](http://www.abcourt.com) et le site Sedar [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

Les actions d'Abcourt sont inscrites à la Bourse TSX de croissance et se transigent sous la cote « ABI.V » ainsi que sur les Bourses de Frankfurt et Berlin en Allemagne.

**EXPOSÉS SPÉCULATIFS :** Sauf pour les déclarations de faits historiques, toutes les déclarations dans ce communiqué de presse incluant sans limitation, les exposés concernant les prévisions, les plans et objectifs de Mines Abcourt inc., sont des exposés spéculatifs, sujets à des risques et à des incertitudes. Il n'est pas certain que ces exposés soient exacts ; les résultats éventuels et les événements futurs pourraient différer d'une façon importante avec ceux anticipés dans ces exposés.

*Ce communiqué de presse a été préparé par Mines Abcourt inc. La Bourse de croissance TSX n'assume aucune responsabilité quant à la pertinence ou à l'exactitude du présent communiqué de presse.*

Pour de plus amples informations :  
Renaud Hinse, président  
Tél.: (819) 768-2857 & (450) 446-5511  
Fax : (819) 768-5475 & (450) 446-3550  
E-mail : [rhinse@abcourt.com](mailto:rhinse@abcourt.com)

Joe O'Brien, relations investisseurs  
Tél. : (416) 750-8041  
Fax : (416) 750-8051  
E-mail : [jobrien@abcourt.com](mailto:jobrien@abcourt.com)